ESG - CSRD

Aspects juridiques de la CSRD : qualifier, structurer et sécuriser la publication

Le reporting de durabilité fait entrer l'information extra-financière dans le champ des obligations de publication. Ce qui relevait du discours devient un contenu opposable, vérifié par un tiers et susceptible d'être contesté par des parties prenantes. Les directions juridiques doivent en tirer les conséquences sur la gouvernance interne et sur les contrats conclus avec les partenaires. Cette journée traite la CSRD du point de vue du juriste : détermination du champ d'application, qualification des informations dues, organisation de la collecte et régimes de responsabilité attachés à la publication.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise, directeurs juridiques, avocats, secrétaires généraux, responsables de la conformité et directeurs RSE.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction juridique ou de conformité et connaître les obligations de publication des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer si une entité entre dans le champ du reporting de durabilité
- Qualifier juridiquement les informations à publier et leur niveau d'exigence
- Organiser la gouvernance interne de la collecte et de la validation des informations
- Articuler la CSRD avec le devoir de vigilance et les autres obligations de publication
- Identifier les risques de responsabilité liés à l'information de durabilité publiée

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et obligations de publication

- Savoir qui doit publier quoi
- Entités concernées et traitement des groupes et de leurs filiales
- Place du rapport de durabilité dans le rapport de gestion
- Double matérialité et conséquences juridiques de la démarche
- Exigences de format et d'accessibilité de l'information publiée
- Cas pratique : Les participants déterminent le périmètre de publication d'un groupe à filiales multiples.

M2 Gouvernance interne et chaîne de valeur

- Organiser la production de l'information
- Rôles respectifs du conseil de la direction et des fonctions support
- Collecte auprès des filiales et des fournisseurs de la chaîne de valeur
- Clauses contractuelles de communication d'informations de durabilité
- Protection des données personnelles et du secret des affaires
- Relation avec le prestataire chargé de la vérification
- Atelier : Chaque participant rédige une clause d'information de durabilité destinée à un contrat fournisseur.

M3 Responsabilité et contentieux

- Mesurer ce que l'on engage en publiant
- Responsabilité des dirigeants et des organes sociaux
- Risque d'allégation trompeuse et action des parties prenantes
- Articulation avec le devoir de vigilance et la communication financière
- Conservation des preuves et traçabilité des données publiées
- Mise en situation : Le groupe répond à une association qui conteste la sincérité d'informations publiées.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr